

F.F.K.S.

Paris

12 mars 2011

Porte de la Chapelle

Débat

# Supervision

Pourquoi ?

Comment ?

**F.F.K.S.**

# Pourquoi se faire superviser ?

La supervision a pour but de fournir l'encadrement professionnel nécessaire pour parvenir, avec l'aide d'un professionnel expérimenté, à la maîtrise de l'intervention pratique dans notre profession de kinésiologue.

# La supervision régulière peut être utile dans la poursuite de différents objectifs:

- Se familiariser avec les exigences et les contraintes de la pratique professionnelle après une formation générale.
- Approfondir une dimension particulière de sa pratique lorsqu'on a identifié des difficultés spécifiques.
- Acquérir les techniques et les habiletés nécessaires à l'intervention auprès d'une nouvelle clientèle ou sur une nouvelle problématique.

# Quel type de supervision proposer ?

- ❁ La supervision que nous abordons ici, s'appuie sur une conception humaniste de l'intervention en kinésiologie, et plus particulièrement, dans la mouvance des influences développées en auto-développement.

- ✿ L'activité de supervision prend la forme de rencontres régulières au cours desquelles on examine et oriente, dans l'échange, l'intervention du professionnel supervisé sur la base des cas qu'il rencontre dans sa pratique.

✿ Le but visé par ce travail est d'abord de : parfaire la compétence pratique du professionnel, mais également d'assurer que le consultant ne souffre pas du manque d'expérience de celui-ci.

- ❁ Les rencontres ont généralement lieu, soit en individuel ou en petit groupe (2 ou 3).

Typiquement, le professionnel choisit les clients à propos desquels il veut recevoir de l'aide et prépare la rencontre de supervision en formulant la difficulté qu'il rencontre ou la question qui se pose à lui.



# Une supervision source d'enrichissement

- ❁ La supervision que nous proposons ici inclut non seulement les rencontres formelles de supervision appliquées aux entrevues faites par le professionnel supervisé, mais également tout l'encadrement professionnel nécessaire à l'atteinte des objectifs poursuivis.

- ❁ Le superviseur devient un conseiller qui peut indiquer au kinésiologue les activités complémentaires qu'il aurait intérêt à faire pour mieux atteindre ses objectifs.

- ✿ Le superviseur est donc responsable de contribuer, au meilleur de ses connaissances, à l'acquisition des aptitudes et des techniques ainsi qu'au développement des habiletés et des attitudes qui sont nécessaires à la maîtrise de l'intervention pratique dans un champ donné.

- ✿ Pour ce faire, il ajoutera aux activités de supervision, proprement dites des suggestions d'activités d'apprentissage appropriées aux besoins individuels du professionnel: lectures, sessions expérientielles, ateliers pratiques, activités autonomes d'entraînement, formation continue, participation à des congrès ou colloques, préparation de présentations, groupes de discussion, groupés de support, regroupements professionnels, etc.

# Un encadrement professionnel individualisé

- ❁ Les professionnels dans le cadre de leurs supervisions ne sont pas tous au même point dans leur développement professionnel.
- ❁ Les acquisitions à faire sont donc différentes d'un individu à l'autre.

- ✿ L'encadrement individualisé que nous proposons donne à chaque professionnel un régime qui lui est propre, en fonction de ses besoins particuliers de formation. Les professionnels dans le cadre de cette supervision n'ont pas tous la même disponibilité ni les mêmes ressources monétaires.

- ✿ Il est donc nécessaire d'ajuster le rythme d'apprentissage aux possibilités de chacun.  
L'encadrement individualisé permet un rythme d'apprentissage et un choix d'activités qui tiennent compte de ces dimensions.

Cette formule s'avère également fertile parce qu'elle permet les approfondissements nécessaires ou souhaités par chacun afin de parfaire sa propre compétence.

# L'intérêt d'une supervision

- Réviser et mettre en perspective ses connaissances et sa pratique pour les affiner.
- Trouver sa place et bien se situer vis à vis du consultant.



- Identifier et prendre du recul face à ses propres problématiques pour rester neutre lorsque que le sujet ravive un événement personnel.
- Se familiariser avec les exigences et les contraintes de la pratique professionnelle après une formation.

- Approfondir une dimension particulière de sa pratique.
- Acquérir les techniques et la pratique utile auprès d'une nouvelle clientèle ou sur une nouvelle problématique.

# En quoi consiste une supervision

- ✿ Grâce à une démarche de réflexion et de compréhension avec le superviseur, les enjeux émotionnels et personnels du supervisé avec son sujet apportent la matière sur laquelle travailler et pour laquelle le superviseur propose de nouvelles approches.

- ❁ Le superviseur s'assure que le professionnel dans sa pratique de la kinésiologie est bien outillé professionnellement, dans le cas contraire celui-ci lui apporte son aide.

✿ Le superviseur veille à ce que le supervisé sache se protéger de ses patients et notamment de leur souffrance. Le supervisé peut donc la reconnaître, sans être atteint, de manière à garder la distance nécessaire pour bien gérer la frontière si subtile entre

✿ "La sympathie et l'empathie".

✿ Le superviseur doit permettre au supervisé de mettre en évidence la notion du transfert et surtout du contre-transfert avec le consultant afin d'être le plus neutre possible.

- ✿ Dans la notion de supervision:
- ✿ on entend « vision », c'est-à-dire, apporter un autre regard, une vision éclairée (tant que faire ce peut), face à une difficulté rencontrée en séance.

❁ Pour nous le rôle de l'enseignant en tant que superviseur est aussi de suivre les professionnels qu'il a formés et de leur permettre de prendre contact quand ils rencontrent des difficultés. Cela fait partie du parcours de chacun. Nous n'avons bien sûr pas réponse à tout, mais l'expérience des uns enrichit l'expérience des autres dans l'échange et le partage.



# Comme précisé dans le cours de Structural Neurology :

- a) N'avoir aucune attente, aucune intention autre que de faire confiance au processus
- b) Rester sans jugement
- c) Utiliser un toucher « léger »
- d) Vérifier que la personne est consciente des changements d'indicateurs et ne pas laisser de doute sur ce que disent leurs bras.
- e) Tester tout à voix haute (un test à voix basse peut amener le doute, de plus nous nous approprions le pouvoir sur ce que la personne peut entendre ou pas).
- f) Respecter les systèmes de croyance des personnes testées et travailler dans les limites de leur réalité et de leur vérité (demander la permission ?).